

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S DU 24 MAI 2019

Pierre-Yves Maillard, président de l'USS

Discours d'ouverture

Chères et chers collègues,

Cela fait maintenant moins de trois semaines que je suis officiellement en fonction. J'avais déjà commencé à visiter quelques sections syndicales avant le 6 mai. Je suis allé dans l'Emmental, dans l'Oberland bernois et en Valais rencontrer des Assemblées de délégué-e-s de postiers de Syndicom. Je suis allé à l'Assemblée des délégué-e-s de l'Union syndicale du Canton de Zurich, j'ai rencontré une délégation de l'union syndicale du Tessin à Lucerne. Pour le 1^{er} Mai, j'étais à Olten et à Sion. Et il y a quelques semaines ont commencé les premières discussions avec l'Union patronale et le Conseil fédéral (CF). Ces contacts se sont intensifiés et ont débouché sur des premiers projets intéressants.

Nous avons aussi tenu une conférence de presse sur le travail temporaire. Le comité s'est réuni la semaine passée et cette semaine, j'ai participé avec Luca Cirigliano, Marília Mendes et Andi Rieger au Congrès de la Confédération européenne des syndicats à Vienne.

Cela fait donc un début assez actif, mais c'est l'actualité politique et syndicale qui donne le rythme. Les thèmes brûlants sont nombreux et tous importants.

- 1) L'accord-cadre : dans les médias, avec le CF et les associations patronales, nous avons constamment tenu la même ligne. Nous n'acceptons pas cet accord-cadre. Nous nous opposons fondamentalement au fait que nos mesures de protection des salaires soient soumises à un examen, par la Cour de justice européenne, de leur compatibilité avec les principes de la liberté du commerce. Les mesures d'accompagnement sont du droit intérieur et doivent le rester. Nous contestons le fait que les mesures d'accompagnement soient discriminatoires. Au contraire, elles sont faites pour garantir une compétition économique équitable où toutes les entreprises actives en Suisse pratiquent les salaires en usage en Suisse. Les conditions de travail des salarié-e-s ne sont pas un objet de compétition où le plus mauvais payeur gagne la partie. Les salaires suisses et des conditions de travail conformes à nos usages et nos CCT sont la base à partir de laquelle la compétition peut commencer. Ils ne sont pas eux-mêmes l'objet de la compétition.
- 2) Nous demandons donc que le CF ne signe pas cet accord et le renégocie. La question des aides d'État fait aussi partie de ce qui doit être clarifié dans le sens de la défense du service public en Suisse et de nos spécificités dans ce domaine. En attendant, nous demandons une concentration du débat et des efforts sur l'initiative de fermeture qui abolirait nos accords bilatéraux avec l'Union européenne (UE). Dans ce combat de principe, qui n'est pas gagné

d'avance, nous avons demandé un renforcement des sécurités sociales notamment pour les travailleuses et travailleurs âgés. Nous n'avons pas été entendus sur une protection accrue contre le licenciement. Mais nous avons convaincu les associations patronales et le CF de lancer un projet de rente-pont pour chômeurs et chômeuses âgés en fin de droit. Ce projet signifie qu'une personne qui perd son job à partir de 58 ans aura la garantie de ne pas devoir aller à l'aide sociale si elle ne retrouve pas de travail à l'issue de sa période d'indemnisation chômage. Nous connaissons un système analogue dans mon canton depuis 2011 et nous avons pu expérimenter la sécurité que cela apporte aux gens et la maîtrise des coûts et des effets sur le marché du travail. Les employeurs ne se sont pas mis à licencier en masse les travailleuses et travailleurs âgés, les coûts n'ont pas explosé et sont largement compensés par des économies à l'aide sociale, et les dizaines de milliers de salarié-e-s qui craignent dès la cinquantaine de ne pas pouvoir atteindre l'âge AVS ont gagné une sécurité sociale.

- 3) La question des retraites s'impose. Nous travaillons sur le deuxième pilier, qui est dans une situation surréaliste. Jamais le rythme d'accumulation de capital n'a été aussi rapide (180 milliards de plus ces quatre dernières années) et jamais les prestations n'ont évolué de manière aussi catastrophique (baisse de 9 % des rentes en moyenne depuis une bonne dizaine d'années). Et on nous demande de baisser les prestations. Parallèlement la vie devient plus chère à la retraite, notamment aussi en raison de l'augmentation des primes-maladie. L'AVS représente pour les moyens et bas revenus et en particulier pour les femmes un rapport prestations-coûts imbattable. C'est pourquoi nous traiterons lors de notre prochaine Assemblée des délégué-e-s de l'initiative pour une 13^e rente AVS. Nous avons pu constater que la population donne clairement son accord à un financement de l'AVS par des nouvelles recettes. C'est la voie que nous préconisons, et non pas la suppression du seul avantage dont bénéficient les femmes et qui est loin de compenser les inégalités qu'elles subissent tout au long de la vie !
- 4) La Grève des femmes* du 14 juin s'annonce comme un jour qui peut marquer l'histoire de notre pays. Et je veux remercier toutes celles et ceux qui s'engagent dans sa préparation. Les syndicats sont au cœur de ce mouvement, même si parfois notre rôle est difficile à bien positionner. Je plaide pour un rôle assumé et actif. Nous devons offrir aux centaines de milliers de femmes et d'hommes solidaires qui s'engageront, parfois pour la première fois, dans un mouvement social, une façon de s'inscrire dans la durée et la continuité. Et s'engager dans la continuité, c'est se syndiquer. Cela signifie que nous devons le proposer et trouver dans les sections, à la base, des façons accueillantes de recevoir ces nouvelles forces. La continuité, ce sera aussi de traduire en propositions concrètes et réalisables l'immense besoin de justice qui s'exprimera.
- 5) Le pouvoir d'achat, ou plutôt le pouvoir de vivre décemment de son travail, est revenu partout en Europe au cœur des débats. En Allemagne, les salaires remontent enfin, en France, c'est la demande principale du mouvement des gilets jaunes. En Suisse, les salaires réels sont en légère baisse depuis deux ans (-0,5 %), alors que le chômage baisse et que la croissance est bonne. Mais le plus grave, c'est que le revenu disponible est encore plus sous pression, puisque sur la base de salaires réels en baisse sont encore venues les hausses de primes-maladie (+8 à 10 % ces deux dernières années). Cela ne peut pas continuer comme cela. Il faut une offensive sur les salaires. Et il faut plafonner les primes-maladie. Nous soutenons l'initiative du PSS qui demande une généralisation de la limite à 10 % du revenu net. À ce sujet, les fédérations de l'USS ont promis 20 000 signatures avant l'été. Pour l'instant, on en est au

tiers. Or cette initiative démarre fort. Il est possible d'aboutir avant l'automne. Je vous encourage donc à faire la part promise. Nos membres ont besoin de cette mesure.

- 6) Enfin, le thème du renforcement de l'USS et des fédérations est d'une importance capitale. Si nous ne renforçons pas nos effectifs au moment d'une mobilisation populaire et féministe historique et au moment où les syndicats montrent de façon éclatante qu'ils sont la force qui défend les salaires face à l'offensive des néolibéraux en Suisse et en Europe, ce serait incompréhensible. Mais le combat sur les thèmes ne suffit pas. C'est sur le terrain que cela se passe. Au congrès de la CES, plusieurs syndicats européens sont venus dire qu'ils avaient massivement augmenté leurs effectifs après des années d'érosion. Il n'y a donc pas de fatalité. Il faut du travail et des idées.

C'est ce qui nous attend, chères et chers collègues.